

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE L'OFFICE DE TOURISME LES 9 ET 16 JUIN 2018 A L'ASSOCIATION ENSAD ALUMNI DÉCISION N° AU-18-151 EN DATE DU 28 MAI 2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association Ensad Alumni, sise 31 rue d'ULM à Paris (75240, Cedex 05), représentée par Monsieur Damien VALERO, Chargé des expositions, d'organiser et d'animer deux ateliers créatifs à l'occasion de la manifestation « L'or blanc, d'une manufacture à une école », les samedis 9 et 16 juin 2018 de 9h30 à 18h30 :

VU le règlement d'utilisation de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme,

CONSIDÉRANT la politique de la Ville de Vincennes en matière de valorisation du patrimoine vincennois par l'accueil d'animations temporaires ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec l'Association Ensad Alumni, sise 31 rue d'ULM à Paris (75240, Cedex 05), représentée par Monsieur Damien VALERO, Chargé des expositions, une convention de mise à disposition de la salle de l'Office de Tourisme, les samedis 9 et 16 juin 2018 de 9h30 à 18h30, dans le cadre de l'organisation et de l'animation de deux ateliers créatifs à l'occasion de la manifestation « L'or blanc, d'une manufacture à une école ».

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20180528-Imc1H5277H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/05/2018

Date de Publication : 28/05/2018